



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

BUDGET 2026

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS (PDI) **EXERCICES 2026-2035**

À TOUS LES CITOYENS ET CITOYENNES DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD

AVIS est donné aux personnes intéressées que le lundi 1^{er} décembre 2025, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement tiendra une séance extraordinaire au cours de laquelle le budget pour l'exercice financier 2026 et le Programme décennal d'immobilisations (PDI) exercices 2026-2035 seront déposés.

La séance du conseil se tiendra à la salle du conseil d'arrondissement située au 4243, rue de Charlevoix à Montréal-Nord.

Conformément aux exigences de l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal (RLRQ, chapitre C-11.4), les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget 2026 et le Programme décennal d'immobilisations (PDI) exercices 2026-2035.

DONNÉ À MONTRÉAL,
Arrondissement de Montréal-Nord,

M. Marc-Aurèle Aplogan
Secrétaire d'arrondissement
Le 19 novembre 2025